

PETITE CHRONIQUE CANADIENNE.

Nouveaux Journaux.—Le 1er numéro du *Journal de Québec* a paru le 1er de ce mois. Le format est, dit-on, le même que celui du *Courrier des Etats-Unis* et des journaux français généralement. Le prospectus, dont nous avons lu quelque part un extrait, prouve que la prudence et la sagesse peuvent être aussi quelquefois le partage des jeunes gens : il nous a paru aussi bien pensé qu'il est bien écrit. Ce journal est imprimé et publié par MM. A. COTE' et C^{IE}.

La langue anglaise a aussi, à Québec, son nouveau journal dans *The Standard*, "imprimé et publié pour R. M. MOORE; rédacteur-proprétaire, par N. AUBIN et W. H. ROWEN."

Education.—Tout ce qui se rattache à ce sujet, dans ce pays, doit paraître important, et les noms des personnes qui s'y intéressent d'une manière particulière méritent, non seulement d'être connus de la génération actuelle, mais encore de passer à la postérité. Nous voulons parler, en résumant ce qu'en ont dit les gazettes, d'une assemblée qu'il y a eu à St. André, le 6 de ce mois, à l'occasion de la visite du surintendant de l'éducation, et dont JACOB BARCELO, écuyer, fut nommé président, et A. B. JOHNSON, écuyer, secrétaire.

"Il n'y avait pas moins, dit le rapport, de 250 citoyens, y compris les conseillers de la municipalité, et elle présentait une heureuse union d'origines et de persuasions diverses, qui montrait clairement que l'esprit de parti n'a pas éteint le sentiment dans lequel le peuple de cette section municipale se dispose à envisager et à discuter le sujet très important de l'instruction publique."

A la demande du président, le Dr. MEILLEUR expliqua d'une manière claire et précise, tant en français qu'en anglais, la nature et les avantages de la présente loi d'éducation. Quand il eut cessé de parler, Messire PAQUIN, curé de St. Eustache, se leva pour dire qu'il concourait dans les vues et les opinions du surintendant, dont il loua le zèle et la capacité, et proposa qu'il lui fût offert des remerciemens. Cette proposition, appuyée par Thomas BARRON, écuyer, fut adoptée unanimement.

Après quelques observations très opportunes du révérend M. EDWARDS de Chatham, sur l'acte d'éducation, des remerciemens furent votés au président de l'assemblée, sur motion de Charles BENEDICT, écuyer, secondé par J. B. DUMOUCHEL, écuyer, et au secrétaire, sur motion de M. KATROS, secondé par M. RICHOTTE.

"La visite du Dr. Meilleur à St. André, continue le rapport, a été faite à la prière de Daniel DE HERTEL, écuyer, syndic (warden) du district, qui en a fait tous les frais. Les efforts de ce monsieur en faveur de l'éducation et de toute autre mesure d'inté-